

République Française



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 24 OCTOBRE 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 18 octobre 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT, *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER,
M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Nathan JACQUET,
Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL *procuration*, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 25 OCT. 2023

OBJET : BUDGET GENERAL - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n°1

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 25 OCT. 2023

ID : 074-247400112-20231024-D_2023_108-DE

2023-108 FINANCES/ BUDGET GENERAL - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n°1

BUDGET GENERAL - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n° 1

Il est souvent nécessaire de faire un ajustement, en cours d'année, des crédits budgétaires ouverts sur le budget Général 2023. Cet ajustement permettra d'être au plus proche des besoins en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Monsieur le Président soumet donc à l'Assemblée les propositions d'ouvertures de crédits suivantes :

DEPENSES FONCTIONNEMENT							
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	OPERATION	SERVICE	FONCTION	MONTANT
011	606122	Electricité	CCPC	/	TBATIM	020	20 000 €
011	62875	Aux communes membres du GFP	GYMNASE	/	ACOMPTA	411	90 000 €
011	611	Contrats de prestations de services	VOIRIE	/	TBATIM	822	283 000 €
011	6135	Locations mobilières	ATELIERS	/	TBATIM	020	20 000 €
011	6152210	Entretien bâtiments publics	CCPC	/	TBATIM	020	100 000 €
011	63512	Taxes foncières	CCPC	/	ACOMPTA	020	17 000 €
65	6518	Autres	CCPC	/	INFOTEL	020	20 000 €
66	66111	Intérêts réglés à échéances	CCPC	/	ACOMPTA	01	4 000 €
023	023	Virement à la section d'investissement	CCPC	/	ACOMPTA	020	-503 000 €
TOTAL							51 000 €

RECETTES FONCTIONNEMENT							
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	OPERATION	SERVICE	FONCTION	MONTANT
74	74124	Dotation d'intercommunalité	CCPC	/	ACOMPTA	020	26 000 €
77	7788	Produits exceptionnels divers	ELEMCRUS	/	ACOMPU	212	25 000 €
TOTAL							51 000 €

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 25 OCT. 2023

ID : 074-247400112-20231024-D_2023_108-DE

2023-108 FINANCES/ BUDGET GENERAL - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n°1

DEPENSES INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	OPERATION	SERVICE	FONCTION	MONTANT
16	1641	Emprunt en euros	ACC1999	/	ACOMPTA	01	20 000 €
20	2051	Concessions et droits similaires	CCPC	37	PCOMMU	020	12 000 €
204	204182	Bâtiments et installations - Autres org.publics	CASERNE	2018010	DDIGAL	113	-288 000 €
21	2115	Terrains bâtis	EAJEALLONZIER	2021011	TBATIM	64	1 000 000 €
21	21312	Bâtiments scolaires	CCPC	/	TBATIM	212	200 000 €
21	21538	Autres réseaux	EPLUVCRUS	2023007	TEAUPL	821	200 000 €
23	2313	Constructions	EAJEALLONZIER	2021011	TBATIM	64	-1 000 000 €
23	2313	Constructions	CCPC	/	TBATIM	020	-530 000 €
041	2313	Constructions	CCPC	/	ACOMPTA	020	150 000 €
041	2315	Installations, matériel et outillage techniques	CCPC	/	ACOMPTA	020	150 000 €
45	458123	Dépenses opération compte de tiers	ELEMANDILL	23	ACOMPTA	212	83 000 €
45	458118	Dépenses opération compte de tiers	APSEI119	18	TBATIM	524	10 000 €
45	458123	Dépenses opération compte de tiers	ELEMANDILL	23	TBATIM	212	150 000 €
45	458122	Dépenses opération compte de tiers	ELEMCOPP	22	TBATIM	212	3 000 €
45	458121	Dépenses opération compte de tiers	ELEMUVAT	21	TBATIM	212	30 000 €
TOTAL							190 000 €

RECETTES INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	CENTRE COUT	OPERATION	SERVICE	FONCTION	MONTANT
021	021	Virement de la section de fonctionnement	CCPC	/	ACOMPTA	020	-503 000 €
041	238	Avances et acomptes versés	CCPC	/	ACOMPTA	020	300 000 €
45	458223	Recettes	ELEMANDILL	23	ACOMPTA	212	83 000 €
13	1321	Etat et établissement nationaux	ELEMANDILL	2017021	ACOMPTA	212	117 000 €
13	13141	Communes membres du GFP	CCPC	/	ACOMPTA	020	-45 000 €
13	13241	Communes membres du GFP	CCPC		ACOMPTA	020	45 000 €
45	458218	Recettes opération compte de tiers	APSEI119	18	TBATIM	524	10 000 €
45	458223	Recettes opération compte de tiers	ELEMANDILL	23	TBATIM	212	150 000 €
45	458222	Recettes opération compte de tiers	ELEMCOPP	22	TBATIM	212	3 000 €
45	458221	Recettes opération compte de tiers	ELEMUVAT	21	TBATIM	212	30 000 €
TOTAL							190 000 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu la délibération n°2023-43 du 28 mars 2023 adoptant le budget primitif général pour l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la Communauté de communes ;

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 25 OCT. 2023

ID : 074-247400112-20231024-D_2023_108-DE

2023-108 FINANCES/ BUDGET GENERAL - EXERCICE 2023 DECISION MODIFICATIVE n°1

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **DECIDE** de procéder aux modifications de crédits sur le budget général comme ci-dessus définies et équilibrées comme suit :

- Fonctionnement : 51 000 €
- Investissement : 190 000 €

La Secrétaire de Séance

Sylvie MERMILLOD

Le Président

Xavier BRAND



Acte certifié exécutoire le : 25 OCT. 2023